

I SALLES COMMUNALES

Les associations chaumontaises (dont le siège social est situé à CHAUMONT ou à BROTTES) et/ou l'activité principale rayonne sur le territoire de Chaumont qui organisent une manifestation (spectacle, concert, théâtre, conférence...) présentant un intérêt local (hors loto, expo-vente...) pourront bénéficier :

de la gratuité des salles communales (excepté les frais de chauffage en hiver, le personnel technique et de sécurité). Une demande d'agrément devra être faite au préalable par l'intermédiaire du document unique.

de la gratuité totale des salles de réunion ou de formation à la Maison des Associations Pôle Rostand

de la gratuité totale annuelle (un jour en semaine ou un week-end en dehors d'une manifestation d'intérêt local) de la salle des fêtes de Brottes, de la salle du Patronage Laïque et de l'espace Robert Genest (hors frais de chauffage en hiver et personnel technique et de sécurité).

Les associations départementales, régionales, nationales et tout autre organisateur :

auront à leur charge, en plus de la location d'une salle communale, les frais de ménage, le personnel technique nécessaire à la tenue de la manifestation et le personnel assurant la sécurité.

résidentes à titre permanent ou partagé de la Maison des Associations du Pôle Rostand, bénéficieront de 3 utilisations d'une journée gratuite, annuellement des salles de réunion et de formation de ce même lieu.

L'Office des Aînés, l'Harmonie municipale, la Batterie Fanfare et Chaumont en Fête pourront bénéficier :

de la mise à disposition de toutes les salles (chauffage compris) ainsi que de la prestation ménage et de l'intervention du personnel technique et de sécurité à titre gracieux.

L'Association du Personnel de l'Agglomération de Chaumont (APAC), Les établissements scolaires publics et privés de CHAUMONT et BROTTES, Pompiers de Chaumont, les associations patriotiques pourront bénéficier :

de la mise à disposition des différentes salles à titre gracieux (chauffage compris) uniquement.

Les associations d'utilité publique pourront bénéficier :

de la mise à disposition à titre gracieux (chauffage compris) uniquement, et sur présentation d'un document justifiant être association reconnue d'utilité publique.

Les Partis Politiques pourront bénéficier :

de la mise à disposition à titre gracieux (chauffage compris) uniquement, pour des réunions publiques de toutes les salles à l'exception de l'auditorium, la rotonde et la salle des fêtes de Chaumont

Les associations caritatives pourront bénéficier :

pour l'organisation de manifestation au profit d'œuvres caritatives, de la mise à disposition des différentes salles à titre gracieux (chauffage compris) uniquement, et à condition de fournir un document justifiant que les bénéfices sont versés auprès d'une association caritative.

Les syndicats pourront bénéficier :

pour une action syndicale, de la mise à disposition des différentes salles à titre gracieux (chauffage compris) uniquement.

Le Comité d'animation de Brottes pourra bénéficier :

de la mise à disposition de la salle des fêtes de Brottes à titre gracieux (chauffage compris) uniquement.

Les institutions en partenariat avec la Ville de Chaumont (Services de l'Agglomération ; Collectivités « Département, Région, » ; Services de l'Etat « Préfecture, SPIP, DDFIP, ... ; Centre de Gestion, CNFPT ; Centre hospitalier ; Chaumont Habitat ; 61èmeRA, ESOG, SDIS ; ...) pourront bénéficier :

par dérogation de la mise à disposition des salles municipales à titre gracieux (chauffage compris) ainsi que de la prestation ménage ; ils seront exemptés du dépôt de garantie.

Le montant du dépôt de garantie hors établissements scolaires et associations de Chaumont ou Brottes est fixé à :

200,00 € adressés à l'ordre du Trésor public pour chaque réservation de salle communale.

500,00 € adressés à l'ordre du Trésor public pour chaque demande d'utilisation du piano à l'auditorium ou la salle des fêtes de Chaumont.

En cas de dégradation constatée ils ne seront restitués par le comptable public qu'après paiement de l'intégralité des dommages.

Tarifs location salles :

Pour information, les tarifs d'hiver correspondent à la période du 1^{er} octobre au 30 avril.

Salle GUERY, 20 rue Tréfousse

	Tarifs été 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	Tarifs hiver 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
Association de Chaumont ou Brottes	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Association extérieure et comité d'entreprise	36,37 €	37,46 €	54,68 €	56,32 €
Autre	51,22 €	52,76 €	69,10 €	71,17 €

Maison des Associations Pôle Rostand :
24 rue des Platanes 52000 CHAUMONT

Type de salles	Associations départementales, régionales ou nationales						Associations chaumontaises
	2 heures		½ journée (4h)		1 journée (8h)		Quelle que soit la durée
	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	
Capacité inférieure à 20 personnes	4,80 €	4,95 €	9,53 €	9,82 €	19,06 €	19,64 €	Gratuit
Capacité supérieure à 20 personnes	8,36 €	8,61 €	16,66 €	17,16 €	33,39 €	34,39 €	Gratuit

Salle d'activités	Associations départementales, régionales ou nationales, ou autres entités			
	Tarifs 2025	Durée	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	Durée
Théâtre	7,26 €	1 h	7,48 €	1 h
Salle d'activités 17	7,26 €	1 h	7,48 €	1 h
Salle d'activités 18	7,26 €	1 h	7,48 €	1 h
Salle d'activités 19	7,26 €	1 h	7,48 €	1 h
Salle de musique 009	7,26 €	1 h	7,48 €	1 h

☒ 2) Salles de convivialité :

Tarifs applicables aux trois salles suivantes :

· SALLE DES FÊTES DE BROTTES : rue du Moulin des champs 52000 BROTTES

· PATRONAGE LAÏQUE : 10 rue du Patronage Laïque 52000 CHAUMONT

ESPACE ROBERT GENEST : 9 rue Robespierre 52000 CHAUMONT

	Eté 2025	Eté Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	Hiver 2025	Hiver Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
TARIFS PAR JOUR				
Association de Chaumont ou Brottes (pour une manifestation d'intérêt local)	gratuit	gratuit	39,93 €	41,13 €
Association de Chaumont ou Brottes (Autre manifestation)	121,03 €	124,66 €	160,85 €	165,68 €
Association extérieure Et comité d'entreprise	201,72 €	207,77 €	241,88 €	249,14 €
Autre (particuliers)	269,88 €	277,98 €	311,00 €	320,33 €
Autre (particuliers) forfait 2h (événement particulier)	46,78 €	48,18 €	58,47 €	60,22 €

TARIFS WEEK END

(SAMEDI ET DIMANCHE jour férié inclus si accolé au WEEK END)

	Eté 2025	Eté Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	Hiver 2025	Hiver Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
Association de Chaumont ou Brottes (pour une manifestation d'intérêt local)	gratuit	gratuit	39,93 €	41,13 €
Association de Chaumont ou Brottes (Autre manifestation)	188,86 €	194,53 €	228,79 €	235,65 €
Association extérieure Et comité d'entreprise	269,88 €	277,98 €	309,81 €	319,10 €
Autre (particuliers)	337,24 €	347,36 €	380,10 €	391,50 €

☒ 3) Salles culturelles :

AUDITORIUM : 1^{er} étage Espace Bouchardon, 87 rue Victoire de la Marne 52000 CHAUMONT

Pour information :

Le piano sera mis à disposition gracieusement aux associations de CHAUMONT et BROTTES à l'Auditorium, Seul l'accord du piano sera à leur charge, Le piano ne pourra être transporté en dehors de l'auditorium (excepté dans le cadre des activités du Conservatoire),

	Eté 2025	Eté Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	Hiver 2025	Hiver Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	Utilisation du piano accord compris 2025	Utilisation du piano accord compris Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
TARIFS PAR JOUR						
Association de Chaumont ou Brottes (pour une manifestation d'intérêt local)	Gratuit	Gratuit	39,93 €	41,13 €	120,00 €	125,00 €
Association de Chaumont ou Brottes (Autre manifestation)	120,97 €	124,60 €	160,85 €	165,68 €	120,00 €	125,00 €
Association extérieure et comité d'entreprise	201,95 €	208,01 €	241,88 €	249,14 €	406,35 €	418,54 €
Autre	269,88 €	277,98 €	309,81 €	319,10 €	406,35 €	418,54 €
TARIFS WEEK-END (SAMEDI ET DIMANCHE jour férié inclus si accolé au WEEK END)						
Association de Chaumont ou Brottes (pour une manifestation d'intérêt local)	Gratuit	Gratuit	39,93 €	41,13 €	120,00 €	125,00 €
Association de Chaumont ou Brottes (Autre manifestation)	188,86 €	194,53 €	229,94 €	236,84 €	120,00 €	125,00 €
Association extérieure et comité d'entreprise	269,88 €	277,98 €	309,81 €	319,10 €	406,35 €	418,54 €
Autre	337,24 €	347,36 €	380,11 €	391,51 €	406,35 €	418,54 €

SALLE DES FÊTES : 7 rue de Lorraine 52000 CHAUMONT

	Eté 2025	Eté Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	Hiver 2025	Hiver Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	Utilisation du piano accord compris 2025	Utilisation du piano accord compris Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
TARIFS PAR JOUR						
Association de Chaumont ou Brottes (pour une manifestation d'intérêt local)	Gratuit	Gratuit	175,16 €	180,41 €	120,00 €	125,00 €
Association de Chaumont ou Brottes (Autre manifestation)	405,12 €	417,27 €	580,29 €	597,70 €	120,00 €	125,00 €
Autre	672,23 €	692,40 €	851,42 €	876,96 €	406,35 €	418,54 €
TARIFS WEEK-END (SAMEDI ET DIMANCHE jour férié inclus si accolé au WEEK END)						
Association de Chaumont ou Brottes (pour une manifestation d'intérêt local)	Gratuit	Gratuit	175,16 €	180,41 €	120,00 €	125,00 €
Association de Chaumont ou Brottes (Autres manifestations)	608,29 €	626,54 €	784,05 €	807,57 €	120,00 €	125,00 €
Autre	1 082,52 €	1 115,00 €	1 258,28 €	1 296,03 €	406,35 €	418,54 €

SALLE Jean Masson (pour concert/ spectacle) : 52000 CHAUMONT

Catégories tarifaires	automne - hiver				printemps - été			
	dimanches et jours fériés		autres jours		dimanches et jours fériés		autres jours	
	2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
associations chaumontaises	240,14 €	247,34 €	167,64 €	172,67 €	240,14 €	247,34 €	167,64 €	172,67 €
associations extérieures	407,73 €	419,96 €	287,56 €	296,19 €	407,73 €	419,96 €	287,56 €	296,19 €
groupements commerciaux ou autres	957,93 €	986,67 €	719,14 €	740,71 €	770,43 €	793,54 €	599,04 €	617,01 €
Pendant automne - hiver frais de chauffage en plus	50,08 €	51,58 €	50,08 €	51,58 €	50,08 €	51,58 €	50,08 €	51,58 €

BUREAUX (MAISON DES ASSOCIATIONS POLE ROSTAND)

Location bureau partagé

III. Tarification au forfait soit **245,45 € annuellement**, (238,30€ en 2025)

Les associations à caractère départemental, régional ou national qui occupent un bureau partagé à La Maison des Associations doivent s'acquitter d'une redevance forfaitaire, à partir du premier jour, du premier mois d'installation,

Location bureau permanent

- Tarification au mètre carré,

Les associations à caractère départemental, régional ou national qui occupent un bureau permanent à La Maison des Associations doivent s'acquitter d'une redevance au m², à partir du premier jour, du premier mois d'installation,

Pour information : le coût total de fonctionnement estimé est de **141,15 €/m²** (137,04€/m² en 2025), le coût réel retenu pour les associations à caractère départemental, régional ou national est de **39,26 €/m²/an**, (38,12 €/m²/an en 2025)

Remarque complémentaire :

- Pour les associations chaumontaises :

Il est observé une gratuité totale pour les associations locales,

II) Tarifs prestation ménage :

	TARIFS 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
Salle des fêtes de Brottes	126,86 €	130,67 €
Espace Robert Genest	126,86 €	130,67 €
Patronage Laique	126,86 €	130,67 €
Auditorium	126,86 €	130,67 €
SALLE DES FETES DE CHAUMONT	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
Hall	26,84 €	27,65 €
WC	26,84 €	27,65 €
salle	67,94 €	69,98 €
scène	39,93 €	41,13 €
bar	26,84 €	27,65 €
loges	54,20 €	55,83 €

III. Prestation technique et installation:

	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
SALLE DES FETES DE CHAUMONT		
Installation et démontage des fauteuils	53,67 €	55,28 €
Installation ou démontage des fauteuils	26,85 €	27,66 €
Remplacement de clé sécurisée perdue	88,16 €	90,80 €

Coût horaire du personnel technique mis à disposition des associations (personnel Ville ou intermittent(s) du spectacle) :

	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
Associations de CHAUMONT ou BROTTEES	27,00 €	27,81 €
Autres	32,75 €	33,73 €

LOGISTIQUE

I. TARIFS DE LOCATION DE MATERIELS (hors transport et montage)

DESIGNATION		unité tarifaire	location / jour 2025	location / jour applicable au 01/01/2026	tarifs de remplacement 2025	tarifs de remplacement applicable au 01/01/2026
MOBILIER / MATERIEL	Table 0,70ml X2 mL	Unité	11,23 €	11,57 €	103,24 €	106,34 €
	Chaise monobloc classification au feu M2	Unité	1,90 €	1,96 €	42,40 €	43,67 €
	Banc 2mL	Unité	3,71 €	3,82 €	81,08 €	83,51 €
	Tonnelle 3x3 +lests	Unité	82,96 €	85,45 €	881,45 €	907,89 €
	Pagode 5x5	Unité	259,25 €	267,03 €	5 185,00 €	5 340,55 €
	Grille d'exposition (caddie) 1ml X2 mH	Unité	7,49 €	7,71 €	124,50 €	128,24 €
	Dalle Moquette 1m X 2m	Unité	1,27 €	1,31 €	32,89 €	33,88 €
	Cordon de courtoisie 2mL	Unité	6,25 €	6,44 €	137,18 €	141,30 €
	Urne	Unité	7,49 €	7,71 €	305,62 €	314,79 €
	Isoloir classique	Unité	9,99 €	10,29 €	336,72 €	346,82 €
	Isoloir pour Personne à Mobilité Réduite (PMR)	Unité	9,99 €	10,29 €	448,98 €	458,33 €
	Container poubelle ordures ménagères 660l	Unité	12,44 €	12,81 €	336,72 €	346,82 €
	Container poubelle tri sélectif 660l	Unité	12,44 €	12,81 €	336,72 €	346,82 €
	PODIUMS / STRUCTURES	Estrade praticable 2m X 1m X 0,20 à 0,80mH Uniquement usage intérieur	Unité	18,93 €	19,50 €	810,70 €
Podium 24 m2 non bâché		Unité	332,36 €	342,33 €	3 629,50 €	2 738,39 €
Podium 24 m2 bâché / tarif		Unité	431,81 €	444,76 €	5 185,00 €	5 340,55 €
Plancher de bal - module de 2m44X2m44 max 120m2		m ²	7,48 €	7,70 €	180,82 €	186,24 €
Remorque régie bâchée 2m50l X 6mL 15 m2		Unité	311,79 €	321,14 €	12 444,00 €	12 817,32 €
Remorque scène bâchée 45 m2		Unité	528,96 €	544,83 €	31 110,00 €	32 043,30 €

DESIGNATION		unité tarifaire	location / jour 2025	location / jour applicable à compter du 01/01/2026	tarifs de remplacement 2025	tarifs de remplacement applicables à compter du 01/01/2026
SIGNALISATION / SECURITE	Barrière métallique de voirie (type vauban)	Unité	3,13 €	3,22 €	66,10 €	68,08 €
	Remorque 100 barrières vauban 2m	Unité	249,45 €	256,93 €	25 925,00 €	26 702,75 €
	Remorque 36 barrières vauban 2m	Unité	69,85 €	71,95 €	17 629,00 €	18 157,87 €
	Clôture de chantier 3m50LX2mH + plots béton	Unité	3,72 €	3,83 €	63,57 €	65,48 €
	Cône de chantier type K5A	Unité	2,52 €	2,60 €	57,38 €	59,10 €
	Séparateur de voie emboitable type K16	Unité	3,72 €	3,83 €	124,71 €	128,45 €
	Panneau sur pied "sens interdit" type BK1	Unité	8,71 €	8,97 €	155,88 €	160,56 €
	Panneau sur pied "déviation" type KD22	Unité	8,71 €	8,97 €	155,88 €	160,56 €
	Panneau sur pied "stationnement interdit" type BK6a1	Unité	8,71 €	8,97 €	155,88 €	160,56 €

II. Tarifs prestations de service, montage et transport (TTC)

DESIGNATION		unité tarifaire	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
Main d'œuvre	Main d'œuvre - Heure normale	Heure	37,41 €	38,53 €
	Main d'œuvre - Heure sup, de nuit (à partir de 22h)	Heure	74,88 €	77,13 €
	Main d'œuvre - Heure sup, de Dimanche et jour férié	Heure	62,35 €	64,22 €
Coût kilométrique	Coût kilométrique Véhicule Léger (VL)	km	0,47 €	0,48 €
	Coût kilométrique Véhicule Léger Utilitaire (VLU)	km	0,47 €	0,48 €
	Coût kilométrique Fourgon et camion < 3,5 T	km	0,63 €	0,65 €
	Fourgon Camion < 3,5 T forfait journalier hors kms	forfait /jr	18,40 €	18,95 €
	Fourgon Camion < 3,5 T forfait week- end hors kms	forfait/ we	24,55 €	25,29 €
	Coût kilométrique Camion > 3,5 T	km	3,14 €	3,23 €
Divers	Tractopelle avec chauffeur hors déplacement (2,59 €/km pour le déplacement)	Demi-journée (4 heures)	249,45 €	359,93 €
	Balayeuse aspiratrice avec chauffeur pour traitement maximum de 3500 à 4000 m ² /h hors déplacement (2,59 €/km pour le déplacement)	Heure	155,88 €	160,56 €
	Consommation électricité et/ou eau	Selon Relevé Index	Tarif en vigueur	
	Dépôt de garantie pour toute location de matériels	Unité	224,54 €	231,28 €

Astreintes

Désignation	Tarif forfaitaire 2025	Tarif forfaitaire applicable à compter du 01/01/2026
Déplacement injustifiée de l'astreinte	55,00 €	56,65 €

GYMNASES, STADES ET ACTIVITES SPORTIVES

I. Tarifs Gymnases

Catégories tarifaires	gymnase	demi-gymnase	durée	gymnase	demi-gymnase	durée
	Tarifs 2025	Tarifs 2025		Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	
Ecoles primaires publiques et associations sportives de Chaumont	Gratuit	Gratuit				
Autres établissements scolaires	19,66 €	11,83 €	1H	20,25 €	12,20 €	1H
Associations sportives extérieures à Chaumont	22,72 €	13,71 €	1H	23,40 €	14,10 €	1H
Autres	39,34 €	23,70 €	1H	40,52 €	24,40 €	1H

I. Tarifs Stades

Catégories tarifaires	Durée	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
Etablissements scolaires publics et associations sportives de Chaumont		Gratuit	Gratuit
Autres	La ½ journée	46,10 €	47,50 €

III. Tarifs activités sportives

Catégories tarifaires	Activités sportives	durée	Activités sportives	durée
	Tarifs 2025		Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	
encadrement d'activités sportives sur Chaumont par un ETAPS	26,61 €	1H	27,40 €	1H
encadrement d'activités sportives sur Chaumont par un ETAPS pour des groupes de personnes en situation de handicap	13,82 €	1H	14,25 €	1 H
encadrement d'activités sportives hors Chaumont par un ETAPS (temps de transport compris + frais kilométriques en sus)	26,61 €	1H	27,40 €	1H

DOMAINE PUBLIC

I. Tarifs occupation du domaine public

	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
<u>Etalages</u>		
* par jour et par m ²	1,62 €	1,67 €
* par an (environ 5 mois d'utilisation) au m ²	42,72 €	44,00 €
* exposition de véhicules par an et m ²	42,72 €	44,00 €
<u>Terrasses non couvertes</u>		
* par jour et m ²	1,62 €	1,67 €
* par an (environ 5 mois d'utilisation) au m ²	25,82 €	26,59 €
<u>Terrasses fermées et couvertes</u>		
* par an et m ²	44,90 €	46,25 €
<u>Saillies mobiles</u>		
* bannes (par an et par mètre linéaire)	6,22 €	6,41 €
<u>Chapiteaux provisoires installés pendant travaux des commerces (par mois)</u>		
* Forfait de 0 à 200 m ²	604,73 €	622,87 €
* Forfait de 201 à 500 m ²	1 209,45 €	1 245,73 €
* Forfait de 501 à 1 000 m ²	2 418,85 €	2 491,42 €
* Forfait au-delà de 1 000 m ²	3 628,31 €	3 737,16 €
<u>Panneaux implantés sur le domaine public ou fixés sur les bâtiments communaux (panneaux publicitaires de grand format)</u>		
* Prix annuel au m ²	111,74 €	115,09 €
<u>Panneaux publicitaires mobiles style « Stop trottoirs »</u>		
* Prix annuel à l'unité	111,74 €	115,09 €
<u>Echafaudage, palissades, dépôt de bennes...</u>		
* Prix au m ²	2,61 €	2,69 €
<u>Stationnement de véhicules pour travaux, déménagement...</u>		
* Prix par jour d'occupation d'un emplacement de stationnement payant	2,61 €	2,69 €
<u>Emprise sur le domaine Public donnant lieu à la délivrance d'une permission de Voirie Exemple rampe d'accès PMR, Isolation par l'extérieur</u>		
* Prix annuel au m ²	15,00 €	15,45 €
gratuité place de la concorde (manège et terrasse) et du square boulingrin sur la durée des Estivales réduction de 40% du montant initial pour les commerçants autorisés à installer une terrasse sur le pourtour des halles voir modif délib 2025/43		

II) Tarifs fêtes foraines et cirques

	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
<u>FETES FORAINES</u>		
<u>Fêtes de Pâques</u>		
* 1 ^{ère} semaine avec deux dimanches	2,84 €	2,93 €
* Forfait < à 150 m ²	2,84 €	2,93 €
* Forfait de 151 à 200 m ²	258,73 €	266,49 €
* Forfait de 201 à 250 m ²	344,95 €	355,30 €
* Forfait plus de 250 m ²	456,67 €	470,37 €
<u>Fêtes du 11 novembre</u>		
* 1 ^{ère} semaine avec deux dimanches	2,25 €	2,32 €
* Forfait < à 150 m ²	2,25 €	2,32 €
* Forfait de 151 à 200 m ²	206,96 €	213,17 €
* Forfait de 201 à 250 m ²	304,82 €	313,96 €
* Forfait plus de 250 m ²	413,99 €	426,41 €
<u>Hors fête foraine</u>		
* à la journée et par m ²	0,29 €	0,30 €
<u>Véhicules (droits pour la durée de la fête)</u>		
* à usage d'habitation	15,82 €	16,29 €
* servant au matériel	8,67 €	8,93 €
<u>CIRQUES, MENAGERIES ET EXPOSITIONS DIVERSES</u>		
* par m ² et par jour	0,47 €	0,48 €
* minimum de perception	29,37 €	30,25 €

III) Tarifs ventes ambulantes

	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
* Camion destiné à la vente ambulante de 10 m ² (redevance trimestrielle non fractionnelle)	175,93 €	181,21 €

IV) Tarifs marché couvert

Le marché couvert n'est pas mis à la disposition des particuliers, notamment pour l'organisation de mariage, baptême (...),

De plus il n'est jamais mis à disposition les veilles de marché,

	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
<u>Abonnés</u>		
* Cases au ML	2,51 €	2,59 €
* Bancs au ML	1,31 €	1,35 €
* Extérieurs au ML	1,24 €	1,28 €
Electricité à la consommation réelle mensuelle soit 0,31 € du Kwh	0,31 €	0,32 €
<u>Saisonniers</u>		
* Cases au ML sans électricité	2,99 €	3,08 €
Avec électricité forfait 1 kwh	1,04 €	1,07 €
* Bancs au ML sans électricité	1,49 €	1,53 €
Avec électricité forfait 1 kwh	1,04 €	1,07 €
* Extérieurs au ML sans électricité	1,49 €	1,53 €
Avec électricité forfait 1 kwh	1,04 €	1,07 €
<u>Passagers</u>		
* Cases au ML sans électricité	3,65 €	3,76 €
Avec électricité forfait 1 kwh	1,04 €	1,07 €
* Bancs au ML sans électricité	1,84 €	1,90 €
Avec électricité forfait 1 kwh	1,04 €	1,07 €
* Extérieurs au ML sans électricité	1,70 €	1,75 €
Avec électricité forfait 1 kwh	1,04 €	1,07 €
Forfait pour emplacement camion frigo (6h)	4,15 €	4,27 €
<u>Location du marché couvert</u> * à la journée		
- organisation de manifestations d'intérêt général	gratuit	gratuit
- associations locales (syndicats, comités d'entreprise...)	140,23 €	144,44 €
- associations extérieures	210,31 €	216,62 €
- associations commerciales ou commerces	419,36 €	431,94 €
<u>Location du marché couvert</u> * le week-end		
- organisation de manifestations d'intérêt général	gratuit	gratuit
- associations locales (syndicats, comités d'entreprise...)	210,31 €	216,62 €
- associations extérieures	307,19 €	316,41 €
- associations commerciales ou commerces	628,42 €	647,27 €
Forfait à la consommation réelle soit 0,31 € du Kwh	0,31 €	0,32 €
Forfait pour emplacement camion frigo 2,15 kwh x 0,31 € (par heure)	0,67 €	0,69 €

CIMETIERES

Minimum : 2 m²
Maximum : 4 m²

Sauf décision spéciale du Conseil municipal, Art.55 du règlement général des cimetières

I) Tarifs des cimetières de Chaumont

DUREE	Prix du terrain							
	2 m ²		3 m ²		4 m ²		1 m ² en sus	
	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
Cinquantenaire	557,00 €	574,00 €	870,00 €	896,50 €	1 120,00 €	1 154,00 €	290,00 €	299,00 €
Trentenaire	259,00 €	267,00 €	390,00 €	402,00 €	521,00 €	537,00 €	140,00 €	144,50 €
Temporaire (15 ans)	90,00 €	93,00 €	122,00 €	126,00 €	158,00 €	163,00 €	47,00 €	48,50 €

Case de columbarium- cavurne

		Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
Colombarium	15 ans	684,00 €	705,00 €
	30 ans	951,00 €	980,00 €
Cavurne	15 ans	684,00 €	705,00 €
	30 ans	951,00 €	980,00 €

Caveau provisoire

	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
* Droit d'entrée	47,00 €	48,50 €
* Par mois (1 ^{er} mois gratuit ; au-delà du 1 ^{er} mois et jusqu'au 6 ^{ème} mois)	67,00 €	69,00 €

II) Tarifs du cimetière de Brottes

DUREE	Prix du terrain							
	2 m ²		3 m ²		4 m ²		M ² supplémentaire	
	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
Cinquantenaire	281,00 €	289,50 €	418,00 €	431,00 €	554,00 €	571,00 €	143,00 €	147,50 €
Trentenaire	90,00 €	93,00 €	122,00 €	126,00 €	159,00 €	164,00 €	41,00 €	42,50 €
Temporaire (15 ans)	47,00 €	48,50 €	63,00 €	65,00 €	87,00 €	90,00 €	24,00 €	25,00 €

Columbarium

	Tarifs 2025	Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
15 ans	502,00 €	517,50 €
30 ans	705,00 €	726,50 €

Parkings Hôtel de Ville, Saint-Jean, Pasteur et Voltaire :

Type d'abonnements	Tarifs 2025		Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
	Tarif mensuel	Nb d'abonnés	Tarifs proposés
Non résidents	47,50 €	0	49,00 €
Résidents	29,20 €	190	30,00 €
Commerçants non résidents et employés	29,20 €	35	30,00 €

Parkings Gare :

Type d'abonnements	Tarifs 2025		Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
	Tarif mensuel	Nb d'abonnés	Tarifs proposés
Résidents	14,00 €	31	14,50 €
Commerçants non résidents et employés	19,50 €	22	20,00 €
Multimodal	8,60 €	25	9,00 €
Loueurs de véhicules	30,20 €		31,00 €

Abonnements sur voirie :

Type d'abonnements	Tarifs 2025		Tarifs applicables à compter du 01/01/2026
	Tarif mensuel	Nb d'abonnés	Tarifs proposés
Abonnement sur voirie	20,50 €	45	21,00 €
Abonnements professionnels sur voirie	40,00 €	24	41,50 €